
Note d'information fédérale Mars 2020 – n°280

1. Violences sexuelles

Suite aux récentes révélations de violences sexuelles dans le milieu sportif et dans le prolongement de la Convention nationale de prévention des violences sexuelles dans le sport organisée par le Ministère des sports. La FFA travaille à la mise en œuvre d'un plan de prévention de lutte contre les violences sexuelles qui vous sera communiqué tout prochainement.

Le Ministère des Sports a pour sa part conçu une fiche réflexe pour vous aider à mieux prévenir et réagir face aux violences sexuelles. Il s'agit d'un nouvel outil de sensibilisation « grand public » que nous vous joignons : <https://ffaviron.fr/medias/downloads/FFAViron-NI-280-ConventionViolencesSexSport-20200525095338.pdf>

2. Obligation de déclaration des personnes exerçant des fonctions d'encadrement sportif

Nous rappelons que, conformément aux articles R 212-85 et R 212-86 du code du sport, les éducateurs sportifs exerçant à titre professionnel doivent se déclarer sur le portail de télédéclaration des éducateurs sportifs : <https://eaps.sports.gouv.fr>

Une fois leur déclaration validée, leur carte professionnelle, valable 5 ans, leur sera adressée par courrier. Une attestation de stagiaire sera délivrée aux personnes en formation.

Nous invitons en conséquence tous les éducateurs sportifs professionnels qui n'auraient pas actualisé leur situation à la régulariser au plus vite.

3. Organisateurs d'événements sportifs – Gestion de l'épidémie de Covic-19-

Face à l'évolution de l'épidémie de coronavirus, la FFA reste très informée des décisions prises par le gouvernement et notamment pour tout ce qui concerne l'organisation des manifestations sportives.

À ce jour, un arrêté du ministre de la santé du 9 mars 2020, interdit sur l'ensemble du territoire national, et jusqu'au 15 avril inclus, tout rassemblement mettant en présence de manière simultanée plus de 1000 personnes (en espace clos ou non clos). Le chiffre de 1000 inclut l'ensemble des participants, publics, visiteurs et membres de l'organisation.

Nous invitons tous les organisateurs pouvant être concernés à prendre contact avec la DDSC du lieu de la manifestation pour s'assurer de la possibilité de maintenir celle-ci.

Nous invitons également les clubs à communiquer largement sur les comportements à appliquer au quotidien et à afficher les documents diffusés par le Gouvernement.

https://ffaviron.fr/medias/downloads/FFAViron-coronavirus_gestes_barriere_spf-20200312112004.pdf

Pour tout renseignement sur cette épidémie : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Le numéro d'appel dédié aux informations et recommandations concernant le coronavirus : 0800 130 000.

4. Candidatures Pôles France et Espoir 2020

Les rameuses et rameurs souhaitant intégrer un des pôles (France ou Espoir) de la FFA pour la saison 2020/2021 peuvent contacter Caroline AUTOUR au 01 45 14 26 58/caroline.autour@ffaviron.fr ou leur ligue (président ou conseiller technique régional). Une fiche récapitulative d'information ainsi que le dossier de candidature sont disponibles sur le site internet de la FFA :

<https://ffaviron.fr/equipes-de-france/acces-haut-niveau/poles-france-poles-espoir>

La date limite de retour des dossiers à la FFA est fixée au mercredi **22 avril 2020**.

5. Championnats de France Bateaux courts 2020

• Seniors qualifiés par la DTN :

La liste des rameurs et rameuses seniors qualifiés par la direction technique nationale pour les championnats de France bateaux courts est disponible sur le lien suivant :

<https://ffaviron.fr/medias/downloads/FFAViron-ListeSportifsdispensesetnonautorises-CZBC-2020-20200310170354.pdf>

Il est précisé que la liste des équipages dispensés de championnats de zones est établie au regard des résultats enregistrés tout au long du chemin de sélection et non dans le respect de la hiérarchie de la tête de rivière nationale stricte.

• Quotas DTN pour la catégorie junior :

La direction technique nationale, en accord avec le Président de la commission des compétitions, étudiera au regard des résultats des championnats de zones la nécessité d'ajouter quelques quotas supplémentaires en

fonction des résultats et de la densité constatée dans chaque zone.

6. Sélection Aviron Sport Adapté

Dans la continuité du travail engagé avec les sportifs PR3-ID (Aviron Sport Adapté), en vue de participer à des compétitions internationales, un stage est prévu à Reims du 27 au 29 avril 2020. A l'issue de ce stage, un collectif de travail sera déterminé et permettra de finaliser les dossiers d'éligibilité, pour les rameurs ayant été retenus selon le chemin de sélection ci-joint :

<https://ffaviron.fr/medias/downloads/FFAViron-Sport-Adapte-selection2020-20200312153820.pdf>

L'éventuelle sélection des sportifs pour la régates de Gavirate (ITA), qui serait reportée au 29-31/05/20, sera effectuée suite aux informations réunies lors de ce stage, en fonction de l'éligibilité des sportifs, de leur performance sportive et leur adaptabilité dans un collectif.

7. Championnat de France Beach Rowing Sprints 2020

Comme évoqué dans la réglementation sportive nationale 2020, la FFA a conventionné avec un constructeur de bateaux, Swift Racing, afin de mettre toutes les embarcations à disposition de tous les compétiteurs, moyennant une participation financière de 20 € pour le solo, 35 € pour le double et 60 € pour le quatre. L'utilisation de toute autre embarcation est interdite.

Des plages d'entraînement préalables seront programmées pour essayer le matériel et le parcours :

- Vendredi AM pour les solos.
- Samedi AM pour les doubles et les quatre

8. Épreuves de sélection junior pour les World Rowing Beach Séries 2020

Depuis l'annonce officielle des 2nd World Rowing Beach Séries, la FISA a rajouté 5 épreuves junior au programme de ce championnat.

Retrouvez les règles de sélection pour participer à cette compétition sur les couleurs de la FFA :

<https://ffaviron.fr/medias/downloads/FFAViron-Selection-Beach-Rowing-Sprint-20200312112231.pdf>

9. Nouveau logo MAIF

La MAIF a changé son logo en juin 2019. Nous invitons les structures qui l'utilisent à le mettre à jour sur leurs plateformes digitales, papier en-tête ou tout autre support de communication.

Vous pouvez télécharger le nouveau logo sur : <https://design.maif.fr/identite-de-marque/charte-graphique/le-logotype>

La MAIF étant un partenaire fidèle de la Fédération depuis 1991, nous comptons sur vous et votre réactivité. Pour toute question vous pouvez contacter pauline.parsy@ffaviron.fr

10. Formations

Calendrier des formations

Le calendrier des formations 2019-2020 de la FFA est consultable sur le site internet fédéral : Espace fédéral > Formation > Calendrier des formations.

Pour plus de renseignements contactez le service formation de la FFA : erell.leminez@ffaviron.fr ou 01 45 14 26 57.

CQP – Certificat de Qualification Professionnelle Moniteur Aviron

La formation CQP Moniteur Aviron, d'une durée de 50h, est accessible aux éducateurs fédéraux. Elle a pour but de couvrir les besoins en emplois saisonniers et occasionnels dans tout type de structure proposant l'activité aviron. Les titulaires du CQP Moniteur Aviron peuvent obtenir une carte professionnelle et être rémunérés pour encadrer en autonomie, dans une limite de 360 heures annuelles.

3 sessions, de deux modules chacune, sont organisées au printemps :

- **Session Rivière à Lyon :**
 - Module 1 du 6 au 10 juillet 2020
 - Module 2 du 9 au 11 septembre 2020
- **Session Mer 1 à la Rochelle :**
 - Module 1 du 14 au 18 avril 2020
 - Module 2 du 28 au 30 mai 2020
- **Session Mer 2 à La Seyne sur Mer**
 - Module 1 du 17 au 21 juin 2020
 - Module 2 du 10 au 12 septembre 2020

Important : Certains pré-requis sont nécessaires à l'entrée dans le processus de qualification.

Les titulaires d'un CQP moniteur d'aviron peuvent encadrer en mer comme en rivière, quelque soit le lieu où ils ont passé le CQP, dans la mesure où ils possèdent le permis bateaux du milieu concerné. Toutes les infos sur : <https://ffaviron.fr/espace-federal/formation/formation-professionnelle/cqp-moniteur-aviron>

Formations fédérales

- **Coach Aviron Indoor / Coach AviFit** du 17 au 19 avril 2020 à Douai.

Cette formation se déroule sur 2,5 jours (du vendredi 14h au dimanche 16h).

Responsable : juliette.duchemin@ffaviron.fr

- **Recyclage Coach Indoor / Coach AviFit** le 16 avril 2020 à Douai

Une journée de formation à destination de tous les coachs AviFit déjà formés est mise en place afin de leur permettre de se mettre à jour sur les nouveautés et de reprendre les bases du coaching et de la maîtrise des

outils fédéraux. Cette journée est fortement recommandée à toutes celles et ceux qui se sont formés entre 2014 et 2017.

Cette formation est gratuite pour les coachs dont le club est abonné aux contenus AviFit

11. Service civique

3 postes de service civique sont encore à pourvoir par les ligues et les comités départementaux, dès maintenant et pour une durée de 6 mois pour remplir une des missions suivantes : Aviron Scolaire (Rame en 5ème), Aviron Santé et Aviron Citoyen.

Plus d'informations sur le site de la FFAviron : <https://ffaviron.fr/espace-federal/emploi/service-civique> ou contacter à la FFAviron : aude.bazinet@ffaviron.fr – 01.45.14.26.60

12. Rame en 5ème

La saison R5 2020 est lancée. Près de 300 classes sont déjà inscrites sur le site www.aviron-scolaire.fr.

Objectif 2020 : Cap des 1200 classes participantes !

À l'orée du printemps, pensez aussi à « Rame en 5ème se jette à l'eau » qui permet de proposer aux collèges une séance en bateau. Les kits d'animation sont disponibles sur la [boutique fédérale](#). Plus d'informations sur aviron-scolaire.fr ou contacter la FFAviron : contact@aviron-scolaire.fr

Attention : La nouvelle mise à jour des moniteurs des ergomètres crée des dysfonctionnements avec le logiciel Venue Race et le nouveau logiciel pour projeter des courses, ErgRace, ne permet pas la programmation des courses sur 40", mais sur un temps minimum de 1 minute.

Pour la saison 2019/2020, la saisie des résultats Rame en 5ème est encore prévue pour des courses sur 40". Aussi, nous vous invitons à ne pas réaliser la mise à jour de vos PM avant la nouvelle saison ou à ne pas relier les ergomètres à un logiciel de course si la mise à jour a déjà été effectuée.

13. Randonnée de l'année

En 2020, la FFAviron propose un nouveau rendez-vous aux randonneurs en aviron : la Randonnée de l'année.

Pour cette 1ère édition, c'est la randonnée «La Pelle du Pied», organisée du 1er au 3 mai, par le Club Nautique de Sedan, qui a été désignée. Le club fêtera cette année ses 140 ans ; une belle occasion pour rassembler tous les amateurs de l'aviron de randonnée. De nombreuses animations sont prévues, dont une soirée de gala au cœur du Château Fort de Sedan. Pour toute demande de renseignements et d'inscription : Clotilde Averlant - caverlant@yahoo.fr – 06 81 24 60 50.

14. Bourses AIA

L'association des internationaux d'aviron, propose des bourses aux rameuses et aux rameurs de tous niveaux. Ceux-ci doivent être : âgés de moins de 23 ans, de nationalité française, en situation sociale/économique difficile. Les dossiers de rameurs inscrits sur un pôle espoir sont également recevables. Le formulaire est téléchargeable sur :

<https://www.rameurs-tricolores.fr/nos-bourses>

et doit être renvoyé, par le club demandeur, complet et signé, avant le 30 juin 2020.

Présidée par Myriam Lamolle, l'Association des Internationaux d'Aviron a déjà attribué 38 bourses depuis sa création (dont 3 bourses en 2019). Pour tout renseignement complémentaire concernant les modalités de cette aide : contact@rameurs-tricolores.fr ou 06 16 52 90 72.

15. Informations sur les championnats du monde 2020

Les personnes qui souhaitent assister aux championnats du monde senior, U23 et junior qui se dérouleront à Bled en Slovénie du 16 au 23 août trouveront ci-dessous les coordonnées de l'organisateur pour obtenir les renseignements notamment sur les billets de tribune.

Rowing Slovenia - Bled Rowing OC- Zupanciceva 9
SI-4260 Bled - Slovenia

Tel. +386 4 279 19 00 / info@bled2020.com
[/www.bled2020.com](http://www.bled2020.com)